

## Le mot du président

Une nouvelle année débute qui commence comme les précédentes par son lot d'augmentation des tarifs dont celui de l'eau.

Sans avoir délibéré des moyens financiers nécessaire pour assurer le service de l'eau en 2013 (le budget prévisionnel sera examiné en mars) les délégués des communes ont décidé, sur proposition du président pour la part revenant directement au syndicat, une augmentation de 2,5%.

Quant à la SAUR, en charge par le syndicat de gérer le service, il lui est inutile de connaître les besoins financiers pour cela puisque ses recettes suivent l'évolution d'un coefficient inflationniste défini et accepté en 2005 par le syndicat (+ 2,96% pour 2013).

Un regard sur les chiffres dont nous disposons démontre (une fois de plus) que les décisions du SIE de l'Arconce reportent sur les petits usagers l'essentiel du poids des charges du service.

- Décider d'une augmentation aux seuls motifs que tout augmente et que les subventions se font rares est particulièrement choquant.

- Faire payer plus les très petits usagers dont l'eau est un besoin vital est inacceptable.

**La suppression de l'abonnement et un tarif progressif du M3 d'eau est une mesure de justice que nous revendiquons.**

P. Bousseau

+2,96%

+2,5 %

+2,96%

+2,5%

*Qui consomme ?*

*qui paie ?*

*à quels tarifs?*

+2,96%

+2,96%

+2,5%

**SPECIAL  
TARIFS DE L'EAU**

## **Comment l'Europe est en train de transformer l'eau du robinet en marchandise en toute discrétion**

Soutenue par des multinationales, la Commission européenne pousse secrètement à la privatisation de l'eau en Europe, affirme le site de la télévision allemande « Monitor ». L'accès à l'eau de qualité est reconnue comme un droit fondamental par l'ONU, mais si ces multinationales parviennent à obtenir ce qu'elles souhaitent, elles pourront se partager un pactole constitué de milliards d'euros.

La Commission a commencé à promouvoir la privatisation de l'eau pour les pays touchés par la crise et qui ont bénéficié de plans d'urgence, comme la Grèce et le Portugal par exemple. La troïka a parfois imposé cette privatisation, qui est alors expressément prévue dans les contrats qu'elle leur fait signer. En Grèce, les grands aqueducs d'Athènes et de Thessalonique ont été vendus. Pour le consommateur, la privatisation a des conséquences importantes. Au Portugal dans la ville de Pacos de Ferreira où la compagnie des eaux « Aguas de Portugal » a été privatisée, la facture d'eau a augmenté de près de 400 % en quelques années, et chaque année, elle continue d'augmenter au rythme de 6 %. Mais ce n'est qu'un début, affirme Monitor : la Commission cherche désormais à étendre cette privatisation aux autres pays européens.

Pour les investisseurs, l'eau est devenue une marchandise de premier plan. Le marché de l'eau représente chaque année des centaines de milliards d'euros en Europe, et les grandes multinationales tentent d'obtenir la signature de contrats. Les petites entreprises locales de l'eau ne peuvent pas rivaliser avec les prix de dumping que peuvent offrir les grandes firmes telles que Veolia, RWE, Gelsenwasser et Thames Water. Ces sociétés font du lobbying et elles conseillent les Eurocrates. La Commission européenne est par exemple guidée par un groupe de pilotage qui comprend des représentants des grandes firmes de distribution d'eau.

Des groupes de défense protestent contre cet état de choses. ■ Ils se réfèrent à des expériences passées comme à Londres, Bordeaux et Berlin, où la qualité de l'eau s'est dégradée suite à la privatisation : tuyaux pourris, contamination de l'eau potable, et ajout de chlore pour maintenir l'hygiène.

\*\*\*\*\*

### **Sondage réalisé en ligne auprès d'un échantillon de 1.876 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.**

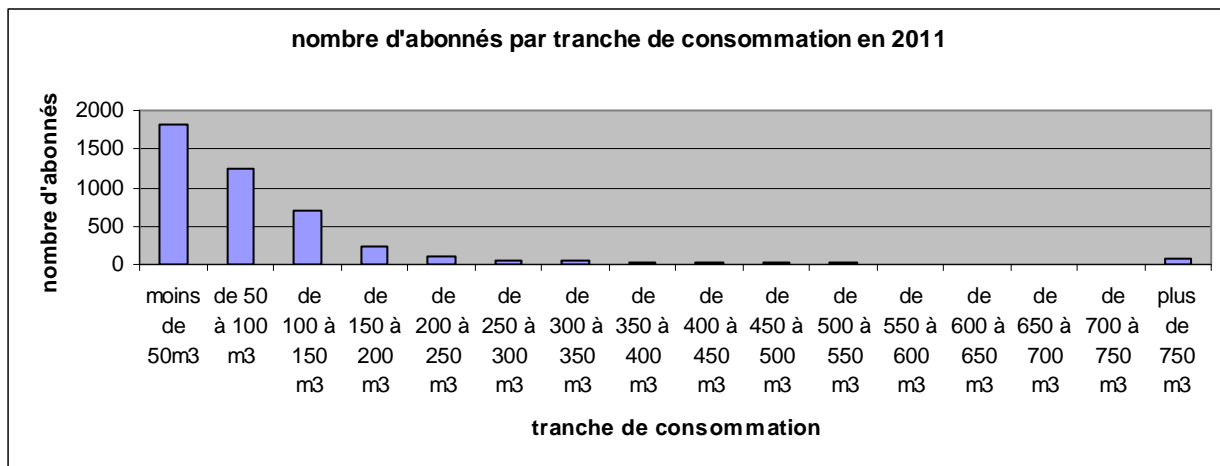
Six Français sur dix estiment que leur facture d'eau est trop salée et 68% seraient favorables à une tarification progressive, selon un sondage Harris Interactive, publié ce mercredi dans le cadre du [Carrefour de l'eau](#), organisé à Rennes par Idéal Connaissances.

L'idée de faire varier les tarifs pour rendre peu chers les premiers mètres cubes d'eau et plus onéreux les suivants intéresse 68% de l'ensemble des personnes interrogées - et 71% de ceux qui habitent en logement individuel. Un petit tiers (30%) y sont en revanche opposés.

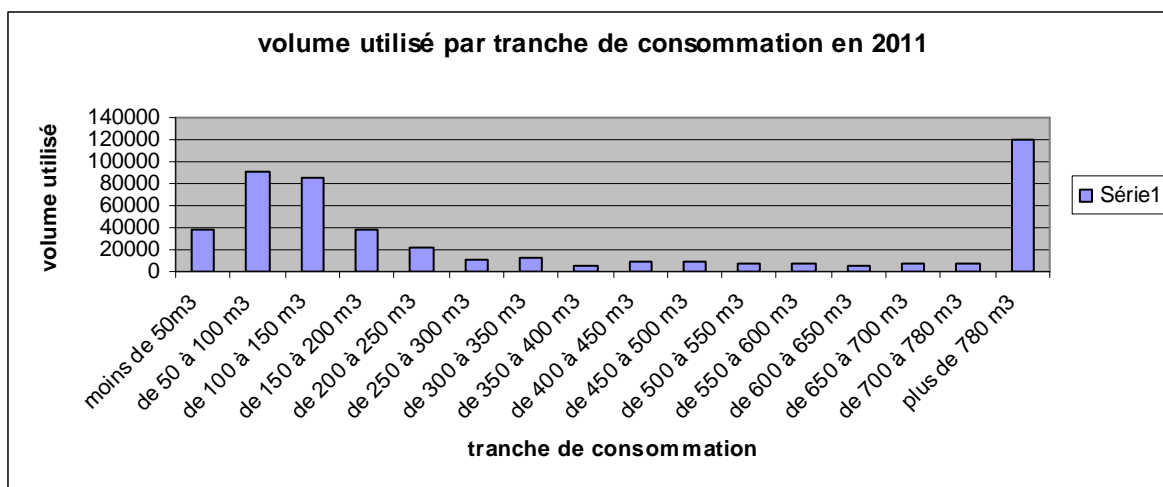
l'importance du contrôle des élus et du contrôle par les élus est le maillon faible de la démocratie représentative contemporaine

# l'eau du Syndicat intercommunal des eaux de l'Arconce

**70 % des abonnés utilisent moins de 100 mètres cubes d'eau par an**



et  
**27 % des volumes d'eau facturés**



**Les nombreux petits usagers paient le mètre cube d'eau jusqu'à deux fois plus que les gros consommateurs**

	syndicat	SAUR	total
<b>abonnement</b>	47,74 €	59,92 €	<b>107,66 €</b>
<b>1 à 40 m3</b>	1,2634 €	0,9160 €	<b>2,1794 €</b>
<b>41 à 1000 m3</b>	0,7592 €	0,6652 €	<b>1,4244 €</b>
<b>+ de 1000 m3</b>	0,6303 €	0,4362 €	<b>1,0665 €</b>

**tarifs 2013 du  
M3 d'eau  
(\*)**

(\*) HT pour la part revenant au service; avec la part SYDRO inchangée et sans les redevances des organismes publics

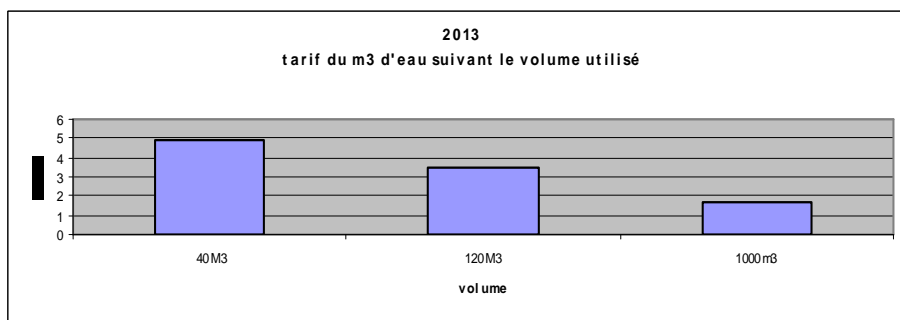
**augmentation des tarifs du M3 d'eau  
depuis 2006 (\*)**

(date de début du renouvellement du contrat d'affermage)

	2006	2013	€
abonnement	112,78	107,66	- 5,12
1 à 40 m3	1,1076	2,1794	+ 1,0718
41 à 1000 m3	1,1076	1,4244	+ 0,3168
+ de 1000 m3	0,7965	1,0665	+ 0,27

\*\*\*\*\*

**Montant facturé en 2013 suivant le volume utilisé (\*)**



A la lecture de ces tableaux apparaît clairement le transfert de charges opéré sur les plus petites consommations.

Ce transfert découle des décisions du comité syndical du SIE de l'Arconce :

- de maintenir un abonnement à un tarif élevé
- d'appliquer un tarif du mètre cube d'eau élevé aux plus petites consommations
- de décider d'augmentations annuelles en % ce qui a pour effet d'augmenter plus ceux dont le tarif est le plus élevé, c'est-à-dire les nombreux petits usagers

\*\*\*\*\*

**ACE ARCONCE revendique  
la suppression de l'abonnement  
un tarif progressif du mètre cube d'eau**

(\*) HT pour la part revenant au service ,  
avec la part SYDRO inchangée et sans les redevances des organismes publics

**adhésion 10 euros**

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à :  
ACE ARCONCE – Volsin – 71220 Marizy

**J'adhère à ACE ARCONCE**

Mme  Mr

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP ..... Ville : .....  
Tél. : .....  
e-mail : ..... date

Retrouvez les documents de  
ACE ARCONCE  
sur le site :  
[www.ace-arconce](http://www.ace-arconce)  
  
contact  
[ace.arconce@orange.fr](mailto:ace.arconce@orange.fr)

**Signature**